



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
AMBASSADE DE FRANCE EN ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE - ARYM

FICHE ARYM

Introduction

Depuis son indépendance en 1991, le pays poursuit la modernisation de son enseignement supérieur conformément au processus de Sorbonne-Bologne auquel il a adhéré en 2003.

En 2015, le pays compte cinq universités publiques à Skopje, la capitale, à Bitola dans la région Sud-Ouest, à Tetovo dans la région Nord-Ouest, à Stip à l'Est du pays et l'Université des sciences informatiques à Ohrid. En plus de ces institutions, il existe une université privée avec un statut particulier car fondée et financée par la communauté internationale en 2001, l'Université de l'Europe du Sud-Est (UESE) localisée à Tetovo. Depuis quelques années, des établissements d'enseignement supérieur privés, agréés par l'État, se multiplient, en particulier à Skopje, et concurrencent les universités traditionnelles.

I- Organisation de l'enseignement supérieur

En ARY de Macédoine, l'enseignement supérieur est public et privé. Le responsable de l'enseignement supérieur est le Ministre de l'Éducation et des Sciences. Les décisions sont prises par le gouvernement/Ministère, en concertation avec les autorités universitaires, puis soumises au Parlement. En théorie, les universités sont autonomes malgré une présence importante en leur sein, y compris au plus haut niveau de leur administration, de personnes politisées. À la tête de chaque université, il y a un Recteur et des Vice-Recteurs dont les décisions sont entérinées par un organe collégial appelé Sénat. En matière de gestion et d'organisation, les universités d'État sont organisées via la Conférence des Recteurs et les établissements privés sont organisés via la Conférence des Présidents. Les questions d'intérêt mutuel sont discutées dans le cadre de la Conférence Inter-universités qui réunit ces deux entités.

Héritière du modèle yougoslave qui a prévalu pendant plus de quarante ans, la structure universitaire était un ensemble complexe, amalgame de facultés et d'instituts indépendants financièrement, administrativement mais aussi académiquement. Conformément au processus de Sorbonne-Bologne, les structures sont en train d'évoluer vers un modèle d'université intégrée. Ainsi, depuis les années 2000, des réformes importantes des programmes d'études et l'introduction du système LMD ont été entreprises à l'instar de l'introduction de programmes d'études organisés en trois cycles sur la base du Système européen de transfert et de cumul des crédits (ECTS). À ce jour, la majorité des universités possède un système en deux cycles d'études (Licence-Master), les universités d'État offrant les trois cycles d'études (Licence-Master-Doctorat).

L'accès à l'enseignement supérieur est désormais conditionné par l'obtention du baccalauréat (« Matura ») et tient compte des notes obtenues. Il ne s'effectue plus sous forme d'un examen spécifique d'entrée sauf dans quelques facultés dont l'offre académique est très spécifique. Cette nouvelle loi prévoit de façon formelle et encadre davantage l'intégration des universités sur le modèle européen : instauration systématique des 3 cycles d'études, développement des mobilités étudiantes et professorales, légalisation du co-financement des établissements, officialisation de certaines structures : conseil de l'Université, associations des étudiants, etc. Les facultés et les instituts deviennent des unités intégrées au sein des universités publiques et sont gérés de façon centralisée par les Rectorats. Le poids des Recteurs est renforcé. En outre, la définition du contenu de certains enseignements ne peut être décidé qu'au niveau national par le Ministère de l'Éducation (Le Comité d'accréditation et d'évaluation) et le supplément au diplôme (DS), dans le cadre de Sorbonne-Bologne, est officialisé et systématisé.

Les établissements d'enseignement supérieur appliquent le Système européen de cumul et de transfert (ECTS).

Le supplément au diplôme (DS), annexe administrative au diplôme universitaire permettant une description de qualifications assurant ainsi la transparence, la reconnaissance du diplôme reçu, a été introduit, dans un premier temps sur une base volontaire par certains établissements d'enseignement supérieur depuis quelques années. Les DS sont automatiquement et gratuitement remis aux étudiants en langues albanaise, macédonienne et anglaise. Le supplément au diplôme est un document important pour les jeunes souhaitant partir en mobilité à l'étranger ou travailler dans un autre pays.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE AU MONTÉNÉGRO

FICHE MONTÉNÉGRO

I Organisation de l'enseignement supérieur

1) Généralités

La contrainte budgétaire et la petite taille du pays sont deux paramètres déterminants pour comprendre les enjeux de l'enseignement supérieur au Monténégro. L'adhésion au processus de Bologne, la lutte contre la corruption et l'amélioration de la qualité de l'enseignement constituent la ligne directrice des évolutions en cours. Toutefois, l'université publique monténégrine traverse une grave crise financière qui s'est traduite par le projet, pour l'instant non réalisé, de supprimer certaines spécialités, mais également par une centralisation accrue de la gestion financière des facultés et par voie de conséquence une diminution de leur autonomie décisionnelle.

Avant l'indépendance, l'Université du Monténégro, publique, était le seul établissement d'enseignement supérieur dans le pays. Elle englobe 19 facultés ainsi que deux instituts, et offre 79 programmes d'études. La première université privée ouverte au Monténégro est Mediteran, en 2006, la seconde est Donja Gorica, ouverte en 2010. Il existe six autres facultés privées dans le pays.

Durant l'année universitaire 2012-2013 le nombre total des étudiants monténégrins s'est élevé à 27 000, dont environ 6 000 au sein des Universités et facultés privées.

Le ministère de l'éducation est l'organe habilité à gérer l'ensemble de l'enseignement supérieur de pays. Depuis 2003 il existe un Conseil de l'enseignement supérieur dont la fonction est d'assurer l'accréditation et le contrôle des structures de l'enseignement supérieur.

Organisation institutionnelle

Trois structures sont prévues pour le bon fonctionnement de l'université monténégrine : il s'agit du Conseil d'administration, du Sénat et des Conseils de faculté. La population estudiantine représente au moins 15% des membres de chaque structure.

Le **Conseil d'administration** définit la politique intérieure de l'université, il est composé du recteur, de représentants du personnel académique et de représentants de la population estudiantine. Il est habilité à :

- assurer le bon fonctionnement de l'université ;
- valider les statuts de l'université ;
- valider le budget de l'université ;
- fixer les frais d'inscription, en collaboration avec le Ministère de l'éducation ;
- nommer le recteur, le vice-recteur, les doyens ainsi que les responsables de chaque faculté.

Le **Sénat** est composé du recteur, du vice recteur, des responsables de facultés, académies et instituts et de représentants de la population estudiantine. Les fonctions du Sénat sont de :

- définir le contenu des programmes de l'université ;
- développer les programmes, créer ou supprimer des cursus ;
- fixer le nombre d'étudiants pour chaque rentrée

Le **Conseil de la faculté** est composé du doyen, du vice doyen, de professeurs et de représentants de la population estudiantine. Il est chargé de :

- suivre les travaux des étudiants ;
- proposer au Sénat des changements quant aux cursus universitaires ;
- nommer les membres du Sénat.

2) Les réformes

La réforme de l'enseignement supérieur au Monténégro a débuté avec l'adoption en 2003 de la Loi sur l'enseignement supérieur, basée sur le processus de Bologne, qui prévoit l'organisation d'un système unique (formule LMD : Licence-Master-Doctorat) dans l'ensemble des facultés.

Les priorités de la réforme de l'enseignement supérieur sont :

- l'amélioration de la qualité des cursus universitaires, en modifiant les cours proposés, créant ou supprimant des filières ;
- l'unification du système, en accord avec les standards européens, pour proposer des filières déjà existantes dans l'UE ;
- l'augmentation de la mobilité du personnel des universités ainsi que des étudiants ;
- le développement des filières professionnelles en lien avec les besoins du marché du travail (tourisme, commerce etc.) ;
- la participation des étudiants au processus décisionnel, en les incluant (au moins à hauteur de 15%) aux structures décisionnaires ;
- l'augmentation du nombre d'étudiants issus des minorités, notamment de la minorité rom ;
- la lutte contre la corruption.

De nouvelles structures décisionnaires

Le **Ministère de l'éducation** est l'organe habilité pour l'ensemble des questions liées à l'enseignement supérieur au Monténégro.

L'une des bases du processus de Bologne est l'adoption d'un système de contrôle et de renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur. Aussi le gouvernement monténégrin a créé en 2003 un **Conseil de l'enseignement supérieur** habilité à l'accréditation (via une commission ad hoc, c.f. infra) et au contrôle des structures de l'enseignement supérieur. Le Conseil est placé auprès du gouvernement et analyse régulièrement la situation et l'évolution des différentes entités et remet son rapport au gouvernement. Le conseil est composé de treize membres (onze experts et deux représentants de la population estudiantine) choisis par le Ministère de l'éducation. Ils sont nommés pour quatre ans, la moitié des membres peut être réélue une fois seulement. Le travail du Conseil est public. Le Conseil est financé par le budget de l'Etat.

Accréditation

Une procédure d'accréditation de l'ensemble des cursus a été proposée, elle est menée par la **Commission d'accréditation** compose des membres du Conseil de l'enseignement supérieur. Elle devrait permettre de lever certaines confusions qui persistent dans l'application de la formule LMD. Les accréditations sont délivrées par le Ministère de l'éducation.

Le processus de Bologne

Avec le processus de Bologne, le Monténégro a adopté en 2003 un système universitaire en trois cycles (formule LMD), introduit dans toutes les institutions d'enseignement supérieur. La validation d'une année d'étude pour un total de 60 crédits ECTS (European Credit Transfer System) est adoptée en 2004. Toutefois, il existe une spécificité du système monténégrin : les trois premières années correspondent à la licence, la quatrième est l'année de « spécialisation » et la cinquième l'année de « maîtrise ». Dans ce nouveau système, le contrôle de la qualité de l'enseignement supérieur se fait plus simplement, notamment grâce au « supplément au diplôme ». Le supplément au diplôme est un outil développé dans le cadre du processus de Bologne et destiné à faciliter la compréhension des études accomplies. Il est délivré par les établissements nationaux selon un modèle élaboré conjointement par un groupe de travail réunissant la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Le supplément au diplôme se compose de huit parties : informations sur le titulaire, sur le diplôme, sur le niveau de qualification, sur le contenu et les résultats obtenus, sur la fonction de la qualification, informations complémentaires, certification du supplément, et informations sur le système national d'enseignement supérieur.

Les programmes des universités sont composés de cours, exercices, séminaires, travaux pratiques, stages et autres formes d'apprentissage. Le niveau des étudiants est régulièrement testé, notamment à travers les examens partiels et les examens finaux.

Admission

Avant d'intégrer le système d'enseignement supérieur, les étudiants monténégrins passent par l'école élémentaire, obligatoire et gratuite, d'une durée de neuf ans. Suite à cela les élèves peuvent s'orienter vers le lycée (4 ans). Le baccalauréat est nécessaire pour l'admission en université.

Coût des études

Le coût des études varie selon les établissements. Les frais d'inscriptions dans les universités publiques se situent entre 1 000 et 2 000 € : plus le niveau d'études est élevé plus les frais d'inscriptions sont importants. Les frais d'inscriptions dans les universités privées peuvent s'élever à plus de 4 000 €.

Depuis l'adoption de nouvelles dispositions législatives à l'automne 2014, les facultés privées peuvent être en partie financées par le budget public dans le cas où le gouvernement estimerait que leur programme rencontre un intérêt public.

Bourses du gouvernement monténégrin

Un étudiant de l'université publique peut bénéficier de bourses de l'Etat : le nombre de boursiers est fixé au printemps par le gouvernement en accord le Ministère de l'éducation et le Conseil de l'enseignement supérieur. L'appel d'offre est ensuite publié par l'Université du Monténégro. Les bourses accordées sont des bourses de mérite. Chaque année environ 40% des étudiants sont financés par le budget.

Un certain nombre d'étudiants fréquentant les facultés privées peuvent obtenir des bourses de l'Etat en fonction de leurs résultats. Le nombre d'aides au mérite est fixé par le gouvernement et le Conseil de l'enseignement supérieur.

II Organisation des études et enseignements dispensés

1) Université publique – Université du Monténégro

- Académie de musique
- Arts dramatiques
- Arts appliqués
- Biotechnologie
- Droit
- Economie
- Electrotechnique
- Génie architectural et urbain
- Génie civil
- Génie mécanique
- Génie métallurgique et technique
- Marine
- Médecine
- Pharmacie
- Philosophie
- Sciences naturelles
- Sciences politiques
- Sport
- Tourisme et hôtellerie

- Institut d'histoire
- Institut des langues étrangères

2) Université privée Mediteran

- Arts visuels
- Commerce
- Droit
- Langues étrangères
- Nouvelles technologies
- Tourisme, hôtellerie

3) Université privée Donja Gorica

- Arts
- Design et multimédia
- Droit
- Economie, finances, business
- Ecologie, environnement
- Langues étrangères
- Management sportif
- Nouvelles technologies
- Polytechnique
- Sciences humaines

4) Six facultés indépendantes

Il existe six facultés indépendantes fréquentées par environ 2400 étudiants. Selon la loi sur l'enseignement supérieur le terme « université » ne peut s'employer que si la structure propose plus de 5 cursus différents.

- Faculté FDES de Podgorica (administration publique et affaires européennes)
- Faculté de management de Herceg Novi

- Faculté FMSK de Berane (communication et logistique)
- Faculté FPM de Bar (management des affaires)
- Faculté FBT de Budva (commerce et tourisme)
- Faculté FMS de Tivat (commerce)

III Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

La dynamique des réformes est lancée, dans la perspective d'adhésion du pays à l'Union européenne. L'ouverture à l'international des universités, les programmes de mobilités (Erasmus +, Tempus, bourses délivrées par les gouvernements étrangers, etc.), la suppression des visas pour les Monténégrins souhaitant effectuer des séjours courts dans l'espace Schengen facilite le développement et la modernisation des universités. En règle générale les étudiants ayant effectué une partie de leurs études à l'étranger reviennent et constituent les cadres du pays.

Le Monténégro est membre de l'EQAR, Registre Européen des agences de garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur, clé de voûte du Système d'Assurance Qualité dans l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur.

Le Monténégro est l'un des premiers pays de la région ayant adopté la loi sur le système de compétence national. La loi a été mise en place grâce aux soutiens d'experts dans le cadre du programme IPA 2007. Elle prévoit l'analyse du marché afin de cibler les lacunes et se conformer aux besoins en main d'œuvre qualifiée résultants de la stratégie de développement du pays.

La Stratégie de développement et de financement de l'enseignement supérieur 2011- 2020, rédigée par le Ministère de l'éducation, a été acceptée par le gouvernement en avril 2011. Ce document est en accord avec les objectifs fixés par « Europe 2020 », stratégie de coordination des politiques économiques au sein de l'Union européenne.

Dans le cadre du processus de négociation de l'adhésion du Monténégro, la Commission européenne souligne l'enjeu que représente, pour ce pays, la formation de spécialistes. Les universités privées, plus indépendantes et flexibles semblent plus aptes à faire évoluer rapidement les programmes.

IV Coopération existante avec les établissements français d'enseignement supérieur

a) français

1) Accord bilatéral

Le 1^{er} décembre 2009 a été signé l'accord franco-monténégrin sur la mobilité des jeunes professionnels. Cet accord vise à encourager les échanges de jeunes professionnels entre les deux parties en vue d'un bénéfice réciproque permettant aux jeunes d'enrichir leurs qualifications grâce à une expérience professionnelle dans l'autre pays. Il prévoit également la possibilité pour tout étudiant monténégrin disposant d'un diplôme français de master 2 ou plus de chercher un emploi en France pour une durée d'un an une fois le diplôme obtenu.

2) Coopérations

Un accord de coopération a été signé entre l'Université de Nice Sophia Antipolis et l'Université du Monténégro en 2007. Sur cette base a été mis en place un système de double diplôme pour les étudiants des facultés d'économie de Nice et de Podgorica. Un projet vise actuellement à offrir des stages en France à des étudiants de filières courtes (BTS). La coopération entre la faculté de tourisme de Nice et celle de Kotor pourrait bénéficier de l'accord-cadre entre universités pour établir un programme d'échange portant sur 30 ECTS : les étudiants monténégrins de troisième

année partiraient un semestre à Nice alors que les étudiants français effectueraient un stage de 3 mois à Kotor.

La chaire de français de la faculté de philosophie de Niksic, ayant travaillé avec l'Université François Rabelais de Tours par le passé, travaille à un projet d'accord universitaire sur la base duquel un co-diplôme serait créé entre les deux établissements, en accompagnement du renforcement de la mobilité des professeurs et des étudiants.

Elle explore également des pistes pour institutionnaliser une coopération existante avec l'Université de Strasbourg.

Une coopération avec l'Institut National Polytechnique de Grenoble et l'Université du Monténégro (faculté électrotechnique) avait permis la mise en place d'une cotutelle de thèse (ou double doctorat) permettant à un doctorant d'obtenir un diplôme commun aux deux établissements impliqués. Il existe des échanges dynamiques entre ces deux établissements, qui ont abouti à un projet de recherche commun dans le cadre de financements multilatéraux.

L'Institut français propose un lecteur à l'Université du Monténégro dans le cadre de notre coopération bilatérale : Chaire de français de Niksic, Faculté de tourisme de Kotor, Institut des langues étrangères et Faculté d'économie en bénéficient.

L'institut français du Monténégro, en collaboration avec des Instituts français de la région, organise chaque année le Salon Campus France à Podgorica. Cet événement, qui a lieu dans les locaux du Rectorat de l'Université du Monténégro, vise à promouvoir l'enseignement supérieur français.

3) Bourses

Bourses universitaires

Chaque année des bourses pour les étudiants monténégrins souhaitant effectuer des études de niveau master 2 en France sont proposées. Ces bourses couvrent les frais de scolarité, de vie en France et de protection sociale. Sont éligibles les étudiants monténégrins disposant d'un diplôme de master 1 (soit 4 années de formation universitaire, 240 ECTS) et ayant un bon niveau en français (diplôme DELF B2).

Quatre bourses ont été octroyées pour l'année 2014-2015: deux en langue française (Tours), une en économie (Nice) et une en tourisme (Nice). En 2013-2014, quatre bourses avaient également été octroyées (deux en économie, une en langue et une en science à l'Ecole normale supérieure). En 2012-2013, cinq étudiants étaient partis en France (deux en langue française, deux en tourisme et un en économie).

Ce poste souhaite, dans la mesure du possible, mobiliser de nouveaux financements pour les mobilités et les orienter davantage vers les filières scientifiques et techniques.

Bourses doctorales

Ce programme permet à des doctorants monténégrins d'effectuer des études en alternance entre le Monténégro et la France pendant trois ans à raison d'un mois par an en France, soit 3 mois de bourse au total. En 2014, une bourse a été octroyée. Deux demandes sont présentées pour 2015.

Erasmus +

Le programme Erasmus facilite les échanges d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. Les avantages principaux de ce programme sont l'exonération

des droits de scolarité de l'université d'accueil, la reconnaissance formelle de la partie des études effectuées à l'étranger, ainsi que le maintien des bourses, prêts et couverture sociale du pays de l'université d'origine. Afin de valider sa période d'étude à l'étranger, l'étudiant doit choisir un programme d'étude qui fait partie intégrante du programme qu'il suit dans son université d'origine.

Cette année, 9 Monténégrins sont partis en France sur un total de 34 bourses attribuées au niveau M2, ce qui fait de la France leur première destination d'études dans le cadre d'Erasmus +.

Dans le but de promouvoir ces mobilités, et conformément aux termes d'un arrangement administratif signé avec le ministère de l'éducation, le gouvernement monténégrin prend en charge le transport international des étudiants et des professeurs lors de l'obtention de bourses de mobilité.

b) d'autres pays, notamment européens

Les universités monténégrines coopèrent avec les universités étrangères suivantes :

Albanie – Universités de Gjirokaster, Skadar, Tirana
Allemagne – Université de Trier, DESY (Deutsches Elektronen), Université de sciences appliquées du Rhin-Sieg
Australie – Université Charles Sturt
Autriche – Université de Klagenfurt
Bosnie – Universités de Banja Luka, Sarajevo, Zenica, Tuzla
Canada – Universités de Québec de Montréal et d'Ottawa
Colombie – Université de Colombie
Croatie – Université de Dubrovnik
Espagne – Université Rovira et Virgili et Grenade
Etats – unis – Universités George Mason et California Davis
Grande Bretagne - Académie de recherche de Londres
Israël – Université Ben Gourion de Néguev
Italie – Universités de Fidji, Milan, Bari, Trieste, L'Aquila, Chieti, La Sapienza (Rome), l'école Polytechnique de Bar
Kosovo – Université de Pristina
République Tchèque – Université de Pardubice
Macédoine – Université Cyrille et Méthode de Skopje
Norvège – Universités de Bergen et d'Oslo
Pologne – Université de Varsovie
Roumanie - Universités d'Oradea et Alba Iulia
Russie – Université de Moscou, Institut de mathématiques de l'académie de sciences, Centre de recherche « Kurcatovski institut »
Serbie – Universités de Belgrade, Nis, Novi Pazar, Kragujevac
Slovaquie – Université de Bratislava
Slovénie – Universités de Ljubljana, Maribor et Nova Gorica
Suède – Université Jonkoping
Ukraine – Université de Kiev, Université Taras Schevchenko et Odessa State Medical University

V Orientation a donner à la coopération universitaire franco-monténégrine

La coopération universitaire poursuit l'objectif de contribuer à la formation des futures élites monténégrines dans un contexte européen. Elle souhaite également promouvoir l'expertise française, notamment en matière de filières professionnalisantes.

A court terme : consolider les coopérations de la chaire de français de Niksic, en accompagnant la signature de l'accord avec Tours et, dans un second temps, les discussions avec Strasbourg

qui pourraient déboucher sur des formations professionnalisantes dans le domaine de la traduction et de l'interprétariat; favoriser l'approfondissement de la coopération dans le domaine du tourisme, notamment en matière d'échanges d'étudiants ou de rapprochement des cursus. Accompagner, en tenant compte de ses contraintes, l'Institut des langues étrangères dans la formation des futurs interprètes et traducteurs. Tenir compte des obstacles qui n'ont pas permis aux coopérations de s'approfondir dans les domaines du droit (gouvernance, faible étendue d'un champ commun) et des sciences politiques (divergences de cursus), tout en maintenant le dialogue.

A moyen terme : Se développer en direction des formations scientifiques : institut d'électrotechnique, faculté de médecine, etc... En maintenant le dialogue avec les universités françaises susceptibles d'être intéressées (INPG, Dijon) et en constituant un noyau d'étudiants francophones. Accompagner les projets de recherche susceptibles de bénéficier de financements communautaires en relayant d'éventuelles demandes monténégrines auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche français.

A long terme : accompagner les partenaires universitaires vers un recours accru aux financements communautaires ; anticiper les besoins de qualification liés au rapprochement européen du Monténégro ; associer la politique de coopération universitaire à l'intensification attendue de l'agenda des relations économiques entre nos deux pays.

De manière constante :

Les priorités sont de :

- Réorienter les priorités vers les disciplines en rapport étroit avec les besoins du Monténégro et sa perspective européenne ;
- renforcer la coopération entre universités françaises et monténégrines, aboutissant à des diplômes communs ;
- faciliter les échanges universitaires, en incitant les partenaires à recourir aux financements communautaires et en servant, le cas échéant, d'intermédiaires pour la recherche de contacts ;
- mettre en valeur les bourses du gouvernement français, qui seront ouvertes à de nouvelles disciplines, et explorer les possibilités de mettre en œuvre des financements participatifs, comme les bourses Quai d'Orsay Entreprises ;
- fournir des informations sur les études en France ;
- valoriser l'expérience des anciens boursiers et les sensibiliser à l'intérêt de constituer un réseau.

VI Contacts utiles

- Ministère de l'éducation

<http://www.mpin.gov.me/ministarstvo>

Marko Vukasinovic

Conseiller principal

Département pour la coopération internationale et l'intégration européenne

Tel: +382 20 410 150

marko.vukasinovic@mps.gov.me

Lidija Ercegovic

Conseillère principale

Secteur pour l'éducation supérieure

Tel: +382 (0)20 405 304

Email: lidija.ercegovic@mps.gov.me

Ana Stanisljevic

Institut de l'Enseignement général – inspectrice de français

tel.: +382 20 408 969

e-mail: ana.stanisljevic@zss.gov.me

<http://www.zavodzaskolstvo.gov.me/naslovna>

Université publique:

Université du Monténégro

<http://www.ucg.ac.me/>

Radmila Vojvodic

Rectrice

Srdjan Stankovic

Vice recteur chargée de la coopération internationale

e-mail : rektor@ac.me

Tel : + 382 20 414 255

Aleksandra Banjevic

Responsable de la Chaire de français

Tel : 00 382 69 187 738

e-mail : ab@t-com.me

Universités privées:

Université Mediteran

<http://www.unimediteran.net/>

Université Donja Gorica

<http://www.udgedu.me/>

Maja Bogojevic

Doyenne de la faculté d'arts

Tel : 00 382 67 389 813

e-mail : ahava13@gmail.com

Facultés privées :

Faculté FEDES (administration publique et affaires européennes)

<http://www.fdes.me/>

Faculté de management d'Herceg Novi

<http://www.fm-hn.com/>

Faculté FMSK de Berane (communication, logistique)

<http://www.fskl.me/>

Faculté FPM de Bar (management des affaires)

<http://www.fpm.me/>

Faculté FBT de Budva (commerce et tourisme)

<http://www.fbt-budva.com/>

Faculté FMS de Tivat (commerce)

<http://www.fms-tivat.me/>

Rédactrice : Natasa Becirovic
Octobre 2014



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN BOSNIE-HERZEGOVINE

FICHE BOSNIE-HERZEGOVINE

I- Organisation de l'enseignement supérieur

Organismes de tutelle

Au niveau central : Ministère des Affaires civiles

Au niveau des entités :

En Republika Srpska (RS) : ministère de l'éducation et de la culture

En Fédération (FBiH) : Chaque ministère cantonal de l'éducation

Dans le District de Brčko (DB) : Département de l'Éducation

1.1 Les établissements d'enseignement supérieur publics

Il existe 8 universités publiques en Bosnie-Herzégovine, 6 en FBiH, 2 en RS ainsi que 2 écoles supérieures en RS.

En FBiH :

Université de Bihać – *Univerzitet u Bihaću*

Université Džemal Bijedić de Mostar – *Univerzitet « Džemal Bijedić » u Mostaru*

Université de Mostar – *Sveučilište u Mostaru*

Université de Sarajevo – *Univerzitet u Sarajevu* (la plus ancienne du pays)

Université de Tuzla – *Univerzitet u Tuzli*

Université de Zenica – *Univerzitet u Zenici*

En RS :

Université de Banja Luka – *Univerzitet u Banjoj Luci*

Université de Sarajevo Est – *Univerzitet u Istočnom Sarajevu*

“Higher School of Hotel-Management and Tourism” de Trebinje - *Visoka škola za turizam i hotelijerstvo*

“Higher Medical School” de Prijedor- *Visoka Medicinska Škola*

Dans 3 des 8 universités du pays on peut remarquer des **Facultés religieuses** :

3 sont en FBiH :

Faculté d'Études islamiques de l'Université de Sarajevo - *Fakultet islamskih nauka u Sarajevu*

Faculté de Théologie catholique de l'Université de Sarajevo - *Katolički bogoslovni fakultet u Sarajevu*

Faculté de Pédagogie islamique de l'Université de Zenica - *Islamski pedagoški fakultet u Zenici*

Et 1 en RS :

Faculté de Théologie orthodoxe de l'Université de Sarajevo Est - *Pravoslavni bogoslovski fakultet, Univerzitet u Istočnom Sarajevu*

1.2 Les établissements d'enseignement supérieur privés

Depuis 2000, plusieurs universités et de nombreuses écoles supérieures privées ont ouvert leurs portes.

Liste des établissements supérieurs privés en FBiH

Nom de l'établissement	Ville
American University in Bosnia and Herzegovina	Tuzla/Sarajevo/Banja Luka/Mostar
International University Sarajevo	Sarajevo
Sarajevo School of Science and Technology	Sarajevo
American School of Economics	Tuzla
International Burch University	Sarajevo
Higher School, College for Industrial and Business Management	Bosanska Krupa
University of Travnik	Travnik
International University of Travnik	Travnik
University "Vitez"	Vitez
University "ITC Interlogos Center"	Kiseljak
University of Vrhbosna	Kiseljak
Higher School "CEBS - Center for Business Studies"	Kiseljak

Liste des établissements supérieurs privés en RS

Nom de l'établissement	Ville
The Slobomir P University	Bijeljina
Indipendent University	Banja Luka
University Sinergija	Bijeljina
Pan European University Apeiron	Banja Luka
University for Business, Engineering and Management PIM	Banja Luka
University for Business Studying	Banja Luka
Higher School, KAPA FI Communication College	Banja Luka
Higher School for Economic and Computer Science	Prijedor
Higher School "Primus"	Gradiška
Higher School, BLC College	Banja Luka
Higher School for Service Business	Sokolac
University "Bijeljina"	Bijeljina
Higher School for Applied and Law Sciences, Prometej	Banja Luka
Higher School "College of International Law"	Banja Luka
High Business Technical School	Doboj
Higher School "Dositej"	Laktaši
Higher School "The Faculty of Cosmetology and Esthetic"	Banja Luka

Etablissement supérieur privé dans le District de Brčko

Nom de l'établissement	Ville
Higher School of Computer Science and Business Communications - eMPIRICA	Brčko

Source : <http://www.cip.gov.ba/index.php/en/higher-education-institutions>

1.3 Accréditation des établissements en BiH

Depuis 2008, deux institutions publiques indépendantes sont chargées d'évaluer le système d'enseignement supérieur du pays :

- L'Agence pour le Développement et l'Assurance qualité dans l'Enseignement supérieur (Agencija za razvoj visokog obrazovanja i osiguranje kvaliteta) qui s'occupe notamment de

fournir des recommandations sur l'accréditation des établissements supérieurs et sur l'évaluation de la qualité des établissements.

- Le Centre d'Information et de Reconnaissance des Qualifications dans l'Enseignement supérieur (Centar za informisanje i priznavanje dokumenata iz oblasti visokog obrazovanja) qui est chargé notamment de la reconnaissance des qualifications et des diplômes de l'enseignement supérieur selon la Convention de Lisbonne, ratifiée en 2004 par la Bosnie-Herzégovine.

1.4 L'administration des différents établissements

En FBiH ce sont les cantons qui ont compétence dans le domaine de l'Education : les lois dans ce domaine ne sont pas décidées au niveau nationale, il existe 10 cantons ce qui représentent donc 10 ministres.

La plupart des universités, dans le cadre de l'harmonisation européenne viennent d'adopter des mesures renforçant le pouvoir des recteurs. Jusqu'ici leurs prérogatives étaient très étroites puisque toutes les facultés étaient dotées de la personnalité juridique. Seul le canton de Tuzla a voté depuis près de 10 ans, une loi renforçant les pouvoirs du recteur

Une conférence des recteurs facilite la communication entre les entités.

1.5 Moyens et personnels

a) Financement des établissements supérieurs publics

Le financement de base des établissements supérieurs publics est assuré par les organismes de tutelle. En moyenne, 80% de ce financement est destiné à couvrir la rémunération des personnels. Les 20% restant sont pré-affectés ce qui empêche tout arbitrage. En plus de ces ressources, les établissements supérieurs ont la possibilité de gérer des revenus propres qui peuvent provenir de donations, des frais de scolarité, de droits de propriété intellectuelle ou autres. Des statistiques précises sur les montants alloués par les tutelles ne sont pas disponibles.

b) Etudiants et personnels académiques (2012/2013)

	FBiH	RS	TOTAL
Etudiants	72 460	44 720	117 180
Personnel académique	6 239	2 802	9 041

Aucune statistique n'est disponible concernant le District de Brcko.

II – Organisation des études et enseignements dispensés

2.1 Accès à l'enseignement supérieur

L'accès à l'enseignement supérieur se fait suite à l'obtention de la Matura décernée à l'issue de quatre années d'école secondaire.

La plupart des universités organisent des examens d'entrée sous forme de concours et d'entretiens.

A l'Université les droits d'inscription sont élevés (environ 3000€ pour une année de doctorat) et les étudiants doivent payer un droit de passage des examens à chaque session.

2.2 Niveau d'études

La Bosnie-Herzégovine a commencé à mettre en œuvre des mesures compatibles avec le processus de Bologne à partir de 2003. Ainsi, en RS, en 2012/2013, plus de 40 000 étudiants pouvaient suivre des cursus harmonisés avec le système LMD alors que moins de 5000 étudiants continuaient à suivre des programmes organisés et validés selon l'ancien système yougoslave. Cet ancien système permettait la délivrance d'un diplôme au bout de 4 ans d'études avec la possibilité d'accéder à un post-diplôme qui durait 2 ans.

L'année universitaire débute en Bosnie-Herzégovine au mois d'octobre et se termine généralement vers la mi-juin. Elle est divisée en deux semestres, qui se concluent chacun par une session d'examens (en février et juin). Des sessions de rattrapage sont organisées en février et juin, les étudiants engagés dans l'ancien système bénéficient de moins de souplesse.

2.3 Financement des études supérieures

Les résultats obtenus à l'examen d'entrée dans l'enseignement supérieur et pendant les études permettent de classer les étudiants au mérite. Les étudiants obtenant les meilleurs résultats sont considérés comme des étudiants à temps-plein et sont éligibles pour différentes aides, notamment des bourses du gouvernement.

2.4 Facultés et académies des universités publiques

Nom de l'Université	Facultés	Académies
Université de Sarajevo http://unsa.ba	Faculté d'Economie http://www.efsa.unsa.ba/	Académie des Beaux-Arts http://www.alu.unsa.ba/
	Faculté des Etudes en Criminologie, Criminologie et Sécurité http://www.fknbih.edu/	Académie des Arts de la Scène http://asu.unsa.ba/
	Faculté de Droit http://www.pfsa.unsa.ba/	Académie de Musique http://www.mas.unsa.ba/
	Faculté de Science politique http://www.fpn.unsa.ba/	
	Faculté de Philosophie http://www.ff.unsa.ba/	
	Faculté de Pédagogie http://www.pf.unsa.ba/	
	Faculté d'Architecture http://www.af.unsa.ba/	
	Faculté de Génie électrique http://www.etf.unsa.ba/	
	Faculté de Génie mécanique http://www.mef.unsa.ba/	
	Faculté de Génie civil http://www.qf.unsa.ba/	
	Faculté de Transport et Communications http://www.fsk.unsa.ba/	
	Faculté de Médecine http://www.mf.unsa.ba/	
	Faculté des Etudes en Santé http://www.fzs.unsa.ba/	
	Faculté de Pharmacie	

	http://www.ffsa.unsa.ba/	
	Faculté de Médecine dentaire http://www.sf.unsa.ba/	
	Faculté de Médecine vétérinaire http://www.vfs.unsa.ba/	
	Faculté des Sciences naturelles et des Mathématiques http://www.pmf.unsa.ba/	
	Faculté d'Agriculture et des Sciences de l'Alimentation http://www.ppf.unsa.ba/	
	Faculté de Foresterie http://www.sfsa.unsa.ba/	
	Faculté des Etudes islamiques http://www.fin.ba/	
	Faculté de Théologie catholique http://www.kbf.ba/	
	Faculté des Sports et de l'Education physique http://www.fasto.unsa.ba/	
	Faculté de Théologie orthodoxe http://bogoslavski.edu.ba/	
Université de Sarajevo Est www.ues.rs.ba	Faculté d'Economie à Pale http://www.ekofis.org/	Académie des Beaux-Arts http://www.alutb.com/
	Faculté d'Economie à Brčko http://www.efbrcko.rs.ba/	Académie de Musique http://www.muzickaakademija.net/
	Faculté des Sciences économiques et de Commerce http://www.fpe.unssa.rs.ba/	
	Faculté de Droit http://www.pravnifis.com/rs.html	
	Faculté de Philosophie http://www.ffuis.edu.ba/	
	Faculté de Pédagogie http://www.pfb.unssa.rs.ba/	
	Faculté de Génie électrique http://www.etf.unssa.rs.ba/	
	Faculté de Génie mécanique http://www.ues.rs.ba/cir/masinski-fakultet	
	Faculté de Technologie http://www.tfzv.org/	
	Faculté d'Architecture et de Génie civil http://agf.unibl.org/	
	Faculté de Production et de Gestion à Trebinje http://www.fpmtrebinje.com/	
	Faculté d'Agriculture http://www.pof.unssa.rs.ba/	
	Faculté de Transport http://www.stfdoj.net/	
	Faculté de Médecine http://www.ues.rs.ba/cir/medicinski-fakultet	
	Faculté d'Education physique et des Sports	

	http://www.ffvis.rs.ba/	
Université de Banja Luka http://www.unibl.org	Faculté d'Economie http://ef.unibl.org/	Académie des Arts http://au.unibl.org/
	Faculté de Droit http://www.pravobl.com/	
	Faculté de Science politique http://fpn.unibl.org/	
	Faculté de Philologie http://ff.unibl.org/	
	Faculté de Philosophie http://ff.unibl.org/	
	Faculté des Sciences naturelles et des Mathématiques http://pmf.unibl.org/	
	Faculté de Génie électrique http://ef.unibl.org/	
	Faculté de Génie mécanique http://mf.unibl.org/	
	Faculté de Génie minier à Prijedor http://www.rudarskifakultet.org/	
	Faculté de Technologie http://tf.unibl.org/	
	Faculté d'Agriculture http://agro.unibl.org/	
	Faculté de Foresterie http://sf.unibl.org/	
	Faculté d'Education physique et des Sports http://ffvis.org/	
	Université « Džemal Bijedić » de Mostar http://www.unmo.ba/	Faculté d'Economie http://www.efmo.ba/
Faculté des Sciences humaines http://www.fhn.edu.ba/		
Faculté de Droit http://www.pf.unmo.ba/		
Faculté d'Education http://www.nf.unmo.ba/		
Faculté de Génie mécanique http://www.mf.unmo.ba/		
Faculté de Génie civil http://www.gf.unmo.ba/		
Faculté des Technologies de l'Information http://www.fit.ba/		
Faculté Agro-méditerranéenne http://www.af.unmo.ba/		
Université de Mostar http://sve-mo.ba/	Faculté d'Economie http://ef.sve-mo.ba/	Académie des Beaux-Arts http://alu.sve-mo.ba/
	Faculté de Droit http://pf.sve-mo.ba/	
	Faculté des Sciences et de l'Education http://www.fpmoz.ba	
	Faculté de Philosophie http://www.ffmo.ba/	
	Faculté de Génie informatique http://fsr.sve-mo.ba	

	Faculté de Génie civil http://www.gfmo.ba/	
	Faculté de Médecine http://www.mefmo.ba/	
	Faculté des Etudes en Santé http://fzs.sve-mo.ba/	
	Faculté de Pharmacie http://www.farf.ba/	
	Faculté de Biotechnologie http://btf.unbi.ba/	
	Faculté d'Agriculture et de Technologie alimentaire http://apf.sve-mo.ba/	
Université de Bihać http://unbi.ba/	Faculté d'Economie http://www.efbi.unbi.ba/	
	Faculté de Droit http://pravnofakultet.ba/	
	Faculté de Pédagogie http://pfb.ba/	
	Faculté de Génie technique http://www.tfb.ba/	
	Faculté d'Education spécialisée http://www.erf.untz.ba/	
	Faculté de Pédagogie islamique http://ipf.unbi.ba/	
Université de Tuzla http://www.untz.ba/	Faculté d'Economie http://www.ef.untz.ba/	Académie des Arts dramatiques http://www.adu.untz.ba/
	Faculté de Droit http://www.pf.untz.ba/	
	Faculté de Génie mécanique http://www.mf.untz.ba/	
	Faculté de Géologie et de Génie civil http://www.rgqf.untz.ba/	
	Faculté d'Electrotechnique http://www.fe.untz.ba/	
	Faculté de Technologie http://www.tf.untz.ba/	
	Faculté des sciences naturelles et des Mathématiques http://www.pmf.untz.ba/	
	Faculté de Médecine http://www.medf.untz.ba/	
	Faculté d'Education physique et des Sports http://www.ftos.untz.ba/	
	Université de Zenica http://www.unze.ba/	Faculté d'Economie http://www.ef.unze.ba/
Faculté de Droit http://www.prf.unze.ba/		
Faculté de Philosophie http://www.pf.unze.ba/		
Faculté de Génie mécanique http://www.mf.unze.ba/		
Faculté de Métallurgie et de Sciences des Matériaux http://www.famm.unze.ba/		

	Faculté de Polytechnique http://www.ptf.unze.ba/	
	Faculté de Santé http://www.zf.unze.ba/	
	Faculté de Pédagogie islamique http://www.ipf.unze.ba/	

Les Universités de Sarajevo, Banja Luka, Mostar « Džemal Bijedić » et Zenica disposent de plus au sein de l'Université d'un ou plusieurs instituts de recherche

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Les étudiants sont généralement évalués, y compris dans le cadre de mobilités à l'international, comme ayant un bon niveau, aussi bien dans leur discipline principale qu'en culture générale.

Certaines facultés intègrent des méthodes pédagogiques innovantes qui favorisent les stages et les enseignements pratiques aux côtés des enseignements théoriques.

Les réformes engagées en Bosnie-Herzégovine sont toutes effectuées dans le cadre du processus de Bologne avec une restructuration de l'offre éducative en accord avec le système LMD, des programmes de modernisation des enseignements, le développement de mécanismes d'assurance qualité, l'amélioration de la mobilité des étudiants et des personnels, la promotion de la coopération européenne, la reconnaissance des périodes d'études à l'étranger, etc.

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur a) français

Les Universités de Sarajevo et de Banja Luka possèdent une Chaire de Français, depuis 1950 à la Faculté de Philosophie de l'Université de Sarajevo et depuis 2009 pour l'Université de Banja Luka. La Bosnie-Herzégovine est membre observateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie depuis 2010 et en juin 2014, l'Université de Sarajevo est devenue la première université bosnienne membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Liste indicative d'établissements d'enseignement supérieur français impliqués en Bosnie-Herzégovine

Etablissements français	Etablissements bosniens	Domaines principaux de coopération
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette	Faculté d'Architecture de l'Université de Sarajevo	Architecture
Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris	Académie des Beaux Arts de l'Université de Sarajevo	Arts
ESCP Europe – Paris	Faculté d'Economie de l'Université de Sarajevo	Economie
ESC La Rochelle	Faculté d'Economie de l'Université de Sarajevo	Economie, marketing
ENS Cachan	Université de Sarajevo	Génie civil et Génie mécanique
Université de Poitiers	Université de Banja Luka Université de Sarajevo	Littérature et civilisations françaises Droit
Université Paris VIII	Université de Sarajevo	Littérature et civilisations françaises

Université de Tours	Université de Banja Luka Université de Sarajevo	Littérature et civilisations française
Ecole Polytechnique de Paris	Département de Physique de l'Université de Sarajevo	Physique
Université de Nice Sophia Antipolis	Université de Sarajevo	Projet européen BASILEUS V : Erasmus Mundus action 2

La mobilité des étudiants est encouragée par l'Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine, notamment par l'octroi de bourses du gouvernement français. A l'issue de son appel d'offre annuel, l'Ambassade de France en Bosnie-Herzégovine reçoit un grand nombre de dossiers de la part d'étudiants bosniens désireux d'effectuer leur Master 2 ou leur Doctorat en France. Tous les doctorats financés par la France sont validés en codirection ou en cotutelle, ce qui favorise une meilleure connaissance des chercheurs entre eux.

On peut noter que les étudiants bosniens connaissent le système français pour ses spécificités : le principe des stages en entreprises, la réputation de l'Ecole Nationale d'Administration ou l'organisation des études de médecine. Une dizaine d'étudiants partent d'ailleurs chaque année étudier en France à leurs propres frais. Comme mentionné plus haut, en général leur niveau est jugé excellent par les structures d'accueil, certains doctorants ou post doctorants sont même volontiers recrutés et salariés par des laboratoires d'excellence français.

V- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur b) d'autres pays, notamment européens

Au niveau de la coopération avec l'Union européenne, la Bosnie-Herzégovine est engagée dans divers programmes dans le cadre de TEMPUS ou ERASMUS MUNDUS. Les Universités de Banja Luka, de Mostar « ouest, » et de Sarajevo font parties du programme ERASMUS MUNDUS action 2 comme Basileus V ou JoinEU-SEE>PENTA, qui soutiennent la mobilité des étudiants et du personnel académique et administratif, entre et les Balkans et des universités européennes.

Au niveau des enseignants chercheurs la tradition yougoslave demeure et des accords de coopération facilitent les échanges notamment entre la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie, la Bulgarie, la Croatie, l'Italie, le Monténégro, la Serbie et la Slovénie.

L'Université de Banja Luka, en plus des accords de coopération conclus avec des pays d'Europe tels que l'Allemagne, la France et la Norvège a signé des accords avec le Japon et la Thaïlande.

Plusieurs universités privées bosniennes ont été créées sur la base de partenariats internationaux, comme l'Université Internationale de Sarajevo qui a été établie par « The Foundation for Education Development Sarajevo », fondation créée notamment par des entrepreneurs de Turquie.

Au niveau de la coopération hors-Europe, la Faculté d'Economie de l'Université de Sarajevo propose des programmes conjoints de Master notamment avec « Adizes Graduate School » de Santa Barbara en Californie et l'Université de Melbourne en Australie.

« The American University in BiH » est quant à elle basée sur le système éducatif américain et embauche des professeurs ayant une expérience de ce système. On peut remarquer que l'AUBiH est implantée dans les principales villes du pays, Tuzla/Sarajevo/Banja Luka/Mostar.

L'Université de Travnik a quant à elle signé en juin 2014 un accord de coopération avec « the National University of the East » du Paraguay.

V- Orientations à donner à la coopération universitaire franco-bosnienne

- Permettre un apprentissage plus large du français dans les facultés non philologiques du pays.
- S'appuyer sur l'attribution des bourses du gouvernement français pour établir et/ou pérenniser les liens entre les établissements supérieurs de France et de Bosnie Herzégovine
- Favoriser l'intégration de la Bosnie-Herzégovine dans l'espace européen de l'enseignement supérieur
- Favoriser la participation conjointe de partenaires français et bosniens à des programmes européens d'enseignement et de recherche
- Encourager les projets permettant une meilleure intégration des étudiants dans le monde du travail, par l'adaptation de l'offre de formation à la demande du marché et le développement des liens entre les universités et la société civile (exemple de la coopération entre Lactalis - Bosnie-Herzégovine et l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers)

V- Contacts utiles

Centre d'Information et de Reconnaissance des Qualifications dans l'Enseignement supérieur	http://www.cip.gov.ba/
Agence pour le Développement et l'Assurance qualité dans l'Enseignement supérieur	hea.gov.ba

Mise à jour le 19 août 2014

En matière de formation continue, le gouvernement a mis en place un cadre national de qualifications qui définit les compétences obtenues (formations professionnelles). Une classification nationale basée sur le Standard International de Classification des Professions - ISCO- 88 a été élaborée et complétée en réponse aux évolutions structurelles du marché du travail et de la nouvelle économie de marché. Une attention particulière a été portée par les autorités à l'harmonisation aux normes internationales et européennes. L'objectif de ce cadre national de qualifications est donc de simplifier les comparaisons avec les autres pays et de contribuer directement à la promotion de l'assurance qualité en matière d'enseignement supérieur.

II- Organisation des études et enseignements dispensés

La plupart des établissements d'enseignement supérieur ont transformé leurs programmes d'études pour intégrer les deux cycles : Licence + Master. Plus de 80% des études de deuxième cycle offrent un accès au troisième cycle à l'exception de celles offrant une spécialité professionnelle.

Dans les cinq universités publiques et conformément à la loi, l'accès équitable des différentes communautés ethniques à l'enseignement supérieur est garanti, en particulier par l'introduction de quotas/discrimination positive pour assurer des places aux étudiants issus des minorités. Les études sont gratuites pour un quota des meilleurs étudiants (bourses du gouvernement) et payantes pour les autres.

En ARY de Macédoine, le cursus universitaire s'organise comme suit :

1er degré universitaire : « diplomiran »

Le diplôme de fin d'études s'obtient en 3 à 6 ans pour les filières dites « intégrées ». La durée varie en fonction de l'université et de la faculté.

2ème degré universitaire : « specijalizacija » / Master

Le Master s'obtient après 1 à 2 ans d'études spécialisées.

3ème degré universitaire : doctorat

La flexibilité propre aux études doctorales permet aux doctorants de poursuivre en parallèle leur carrière professionnelle ou académique. Selon le modèle en vigueur, les « Directeurs de thèse » sont responsables de la coordination des thèses individuelles de chaque doctorant censé suivre un programmes d'études commun. Les études doctorales durent au minimum trois ans et aboutissent à la soutenance d'une thèse défendue normalement dans les cinq ans après la fin du deuxième cycle d'études. Les candidats admis à effectuer un doctorat doivent obligatoirement être diplômés de Master et avoir soutenu avec succès leur mémoire de fin de deuxième cycle.

Toutes les universités publiques offrent des formations complètes en matière de sciences sociales (Droit, Philologie, Administration, Gestion et Affaires, etc.) et de sciences naturelles et exactes (sciences de l'ingénieur, Mathématiques, Biologie, Médecine), la plupart des établissements privés étant plus axés sur les sciences sociales et la gestion (Économie - Business, science politique et diplomatie, etc.)

Établissements d'enseignement supérieur publics

L'Université Saints Cyrille et Méthode - UKIM , Skopje (membre associé de l'AUF) :

Principale université du pays et pôle de recherche majeur, située dans la capitale, elle possède une gamme complète d'enseignements classiques, scientifiques et technologiques, répartis en 23 facultés et 5 instituts de recherche. La plupart des facultés ont complètement adopté le système des crédits européens.

Date de création : 1949

Nombre d'étudiants inscrits : environ 60 000 (premier et deuxième cycle).

L'Université Saint Clément d'Ohrid - UKLO, Bitola :

Son noyau central est situé à Bitola et elle comprend des facultés à Ohrid, Prilep Veles et Skopje. Elle se compose de 11 facultés, une école supérieure pour les infirmières et 1 institut scientifique de Tabac. L'université affiche une participation remarquable dans 3 consortiums des programmes ERASMUS MUNDUS, plusieurs accords et partenariats bilatéraux ainsi que des accords au sein du programme d'échanges ERASMUS+.

Date de création : 1979

Nombre d'étudiants inscrits : environ 12 000.

L'Université d'État de Tetovo – USHT :

Du temps de la Yougoslavie, l'enseignement supérieur en république fédérée de Macédoine s'effectuait principalement en langue macédonienne, l'Université de Pristina au Kosovo dispensant des formations universitaires en langue albanaise. À la fin des années 1990, les revendications des Macédoniens

albanophones s'intensifient pour un accès à l'enseignement supérieur dans leur langue maternelle. En 1994, une université clandestine s'était formée à Tetovo, notamment organisée par des professeurs de l'Université de Pristina. Légalisée en 2004, elle comprend aujourd'hui 11 facultés accréditées par les autorités. La langue d'enseignement est l'albanais. Son niveau est plus faible que celui de l'Université de l'Europe du Sud Est (UESE) située dans la même ville mais elle a développé des partenariats bilatéraux et multilatéraux avec d'autres établissements européens et de la région se sont multipliés depuis quelques années (Autriche, Allemagne, Suède, Turquie, Kosovo, Albanie, Croatie, Serbie, Irlande, Belgique, Royaume-Uni, etc.)
Nombre d'étudiants inscrits : environ 13 000

L'Université Goce Delcev - UGD, Stip :

Ouverte depuis la rentrée 2007 et créée sur la base de facultés existantes relevant auparavant de l'Université de Skopje, cette nouvelle université comporte 13 facultés localisées à Stip mais aussi à Kocani, Strumica, Kavadarci, Gevgelija et Probitip (elle couvre la partie Est du pays) et 3 académies (beaux arts, musique et cinéma). L'université a la particularité d'être axée sur les sciences pures et techniques bien qu'elle dispense également un enseignement classique en sciences sociales. Elle bénéficie d'un fort soutien du gouvernement, à la fois politique et financier. Résolument moderne, elle a passé un accord avec Microsoft afin d'équiper des salles entières avec du matériel haute technologie. Grâce à une équipe très professionnelle et ambitieuse, elle a su développer des partenariats durables avec des universités de la région et d'Europe.

Date de création : 2007

Nombre d'étudiants inscrits : environ 16 000.

Un cas particulier : L'Université de l'Europe du Sud-Est - UESE, Tetovo (membre associé de l'AUF) :

Cet établissement de droit privé a le statut d'association privée-publique à but non lucratif (loi de 2008). Il se compose de 5 facultés dont une partie est délocalisée à Skopje. Les langues d'enseignement sont l'albanais, le macédonien et l'anglais. Il a été créé pour répondre à deux objectifs : un objectif politique d'ouverture vers les deux principales communautés du pays et un objectif éducatif avec la recherche d'un niveau de formation basé sur des critères de qualité et d'équivalence internationaux, notamment européens. Dès son ouverture en 2001, il a bénéficié d'importants financements bilatéraux et multilatéraux des principaux bailleurs de fonds étrangers et internationaux présents dans le pays (OSCE, UNDP, USAID, UE et États membres, Pacte de Stabilité, etc.). Ces fonds étant en nette diminution ces dernières années, les frais de scolarité (plutôt élevés) constituent désormais sa principale ressource financière.

Date d'accréditation officielle : 2001

Nombre d'étudiants inscrits : environ 5 000

Principaux établissements d'enseignement supérieur privés – agréés par les autorités

L'Université de l'Europe et son émanation, l'Université FON, Skopje :

En 2007, l'Université de l'Europe, créée en 2003 et accréditée par l'État en 2005, s'est scindée en deux entités, toutes deux reconnues officiellement par les autorités.

De cette séparation résulte l'Université FON avec 9 facultés en droit, économie, informatique, design et multimédia, langues étrangères, sciences politiques et diplomatie, formation des détectives et sécurité, architecture et management dans le sport.

Et « la première université européenne privée de Macédoine » l'Université de l'Europe qui se compose de 7 facultés en économie, droit, sciences politiques, formation des détectives et criminologie, informatique, arts et design et odontologie.

L'Université American College, Skopje :

Ouverte en 2005, elle offre des programmes d'études en sciences sociales et sciences politiques ainsi qu'en architecture inspirés du modèle anglo-saxon tout en étant conformes au modèle européen de Sorbonne-Bologne. Des cours de français sont proposés aux étudiants qui bénéficient d'interventions extérieures d'experts et de personnalités de premier plan.

L'Université de tourisme et de management, Skopje :

Accréditée depuis 2014, l'université de tourisme et de management propose des études dans plusieurs filières : tourisme, économie, entrepreneuriat, gestion des ressources humaines, marketing, management.

L'Université MIT en gestion et nouvelles technologies, Skopje :

Ouverte en 2007 et soutenue par le gouvernement bien qu'elle soit « privée », l'Université comprend 11 facultés en économie, management, informatique, architecture, environnement, tourisme, psychologie, droit, sécurité et criminologie, contrôle financier, odontologie.

III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur

Dans un contexte régional et européen de concurrence accrue entre établissements d'enseignement supérieur, le système universitaire du pays tente, parfois très lentement, de faire face aux nouveaux défis auxquels il est confronté afin d'intégrer pleinement cet espace de l'enseignement supérieur européen promu par le processus de Sorbonne-Bologne. Malgré des enseignements dont la qualité reste inégale, il y a une volonté politique réelle et affichée de vouloir ouvrir plus largement à la jeunesse du pays l'accès à l'enseignement supérieur. Les atouts du système d'enseignement supérieur sont principalement :

- son processus de modernisation qui induit une demande forte de coopération internationale et de développement de partenariats avec les établissements étrangers
- ses étudiants, génération dynamique, demandeuse d'échanges et de possibilités de mobilité nouvelles
- son développement exponentiel

IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français

Plusieurs coopérations sont en place avec des établissements d'enseignement supérieur français en bilatéral et en multilatéral.

- L'Université d'Orléans et l'Université de Skopje ont mis en place un Master commun en Langues Étrangères Appliquées mention Commerce international.
- L'Université de Strasbourg a mis en place un Master commun de droit à la propriété intellectuelle avec la Faculté de droit de l'Université Saint Cyrille et Méthode.

Les universités ont participé activement à de nombreux programmes européens. Depuis 1996, le programme TEMPUS a permis la modernisation de l'enseignement supérieur et de développer des partenariats institutionnels. La Macédoine est éligible au programme européen ERASMUS PLUS mais les bourses de mobilité sont sous-utilisées pour envoyer des étudiants en stage professionnel ou en séjour en France. Deux universités se distinguent :

- L'Université de Bitola a signé une charte Erasmus avec Sofia Antipolis à Nice.
- L'Université du S-Est a signé une charte Erasmus avec l'Université d'Angers.

Concernant les échanges d'enseignants et les partenariats stratégiques, les universités macédoniennes sont quelquefois associées à des projets multilatéraux (ex : faculté des sports de Skopje).

La coopération entre la Macédoine et la région Normandie (Université de Caen), a permis de développer plusieurs projets de coopération (séminaires à la faculté de droit de St Cyrille et Méthode de Skopje).

V- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur étrangers

Chaque université développe de nombreuses coopérations avec des établissements d'enseignement supérieur de la région mais aussi européens, essentiellement britanniques, allemands, autrichiens, slovènes et italiens. Le Ministère de l'Éducation a encouragé ce type de partenariat en développant les bases légales nécessaires pour permettre une coopération approfondie avec les pays européens mais aussi la Turquie, le Japon, l'Égypte, Israël, l'Inde et la Chine. Ces pays financent des projets immobiliers ou offrent des bourses d'études.

De plus, les universités font souvent partie de réseaux tels que CEEPUS (programme d'échange d'Europe centrale pour les études universitaires) qui permet l'octroi de bourses de mobilité, UNICA (réseaux des universités des capitales européennes), CEI (initiative Europe centrale), IAU et EUA (associations internationales et européennes des universités), UNI-ADRION (universités du bassin Adriatique et Ionien), CIRCEOS (centre inter universitaire pour les pays d'Europe centrale) et NET/USEE (réseaux des universités de l'Europe du Sud-Est) propices au développement de coopération, ainsi que l'association des universités dans les Balkans, BUA créée en septembre 2014 à Edrene, Turquie.

L'Université St Cyrille et Méthode de Skopje est la seule université affiliée à l'AUF. Un programme de développement de stages professionnels francophones vient d'être lancé en 2016 avec l'appui du poste pour développer les liens avec les entreprises françaises ou groupes francophones de la région.

VI. Orientation à donner à de nouvelles actions de coopération

La multiplication des filières d'enseignement supérieur dans le pays est propice à la coopération et au développement de partenariats. Les institutions locales sont particulièrement demandeuses et motivées. L'avantage pour les établissements d'enseignement supérieur français est de pouvoir renforcer leur stratégie de

développement à l'international dans un pays des Balkans, région proche géographiquement et candidat à l'Union européenne, où l'offre de coopération française, bien qu'en progression, reste peu développée. Ainsi, les possibilités de coopération sont bi et multilatérales en utilisant notamment les nombreux programmes européens ouverts aux pays et particulièrement bien dotés. Si les universités d'État sont des références en matière de coopération, les établissements privés ne sont pas à négliger puisqu'ils bénéficient de ressources financières propres importantes et emploient des Professeurs et universitaires du public. Toutes les universités publiques (5) et quelques universités privées (8) ont signé la Charte Erasmus+ qui doit ensuite être déclinée sous forme d'accord de coopération avec chaque pays.

En terme de coopération institutionnelle et, tenant compte des réformes menées par le pays en vue de sa future adhésion à l'Union européenne, les domaines d'études suivants paraissent particulièrement pertinents pour initier ou approfondir des partenariats : Droit, Langues, Sciences médicales, Agriculture, Développement rural, Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication, Environnement, Sciences de l'Ingénieur, Tourisme et hôtellerie, Transport et logistique, Science de l'Éducation, Urbanisme et politique de la ville.

La restructuration et la modernisation des cursus existants ainsi que l'appui à la mise en place de formations nouvelles, en particulier de type Master à finalité professionnelle et des écoles doctorales, sont souhaités.

VI- Contacts utiles

INSTITUTIONS

Ambassade de France

165, rue Todor Aleksandrov, 1000 Skopje
Tél. + 389 23 244 300
Télécopie : +389 23 244 320
Courriel : franamba@t-home.mk
Tél. +389 23 244 323
Site Internet : <http://www.ambafrance-mk.org/>

Institut Français

48 rue Mito Hadzivasilev Jasmin, 1000 Skopje
Tél. +389 23 129 288
Courriel : education@ifs.mk
Site Internet : www.ifs.mk

Ministère de l'Éducation et des Sciences

54 rue Sv.Kiril i Metodij, 1000 Skopje
Tél. +389 23 117 896
Télécopie : +389 22 118 414
Courriel : contact@mon.gov.mk
Site Internet : <http://www.mon.gov.mk>

Agence Nationale pour les programmes éducatifs européens et de mobilité

Porta Bunjakovec A2-1 ; 1000 Skopje
Tél.+ 389 23 103 737
Télécopie : + 389 23 109 022
Courriel : info@na.org.mk
Site Internet : www.na.org.mk

Délégation de l'Union Européenne

52 B rue Sv Kiril i Metodij 1000 Skopje
Tél. + 389 23 248 500
Courriel : Delegation-FYRMacedonia@ec.europa.eu
Site Internet : www.eeas.europa.eu

UNIVERSITÉS D'ÉTAT ET ÉQUIVALENT

Université Saints Cyrille et Méthode (Skopje)

Bul. Krste Misirkov bb, 1000 Skopje
Tél. +389 23 293 293
Télécopie : +389 23 293 202
Courriel : ukim@ukim.edu.mk
Site Internet : www.ukim.edu.mk

Université Saint Clément d'Ohrid (Bitola)

Bulevar 1vi Maj - 7000 Bitola
Tél. +389 47 223 788

Télécopie : +389 47 223 594
Courriel : rektorat@uklo.edu.mk
Site internet : www.uklo.edu.mk

Université d'État de Tetovo

St. Ilidenska nn, 1200- Tetovo
Tél. + 389 44 356 500
Télécopie : + 389 44 334 222
Courriel : international@unite.edu.mk
Site Internet : www.unite.edu.mk

Université Goce Delcev (Stip)

10-A Bulevar Krste Misirkov bb – 2000 Stip
Tél. + + 389 32 550 002
Télécopie : + 389 32 390 700
Courriel : contact@ugd.edu.mk
Site Internet : www.ugd.edu.mk

Université de l'Europe du sud-est/UESE (Tetovo)

335 rue Ilidenska, 1200 Tetovo
Tél. +389 44 356 188
Télécopies : +389 44 356 001
Courriel : rectorate@seeu.edu.mk
Site Internet : www.seeu.edu.mk

Université St. Paul l'Apôtre (Ohrid)

Rue Partizanska bb 6000 Ohrid
Tel : +389 46 550 001
Courriel : contact@uist.edu.mk
Site internet : uist.educ.mk

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉS

Université FON

Ul. Kiro Gliogorov bb, 1000 Skopje
Tél. +389 2 244 5555
Télécopie : +389 2 244 5550
Courriel : info@fon.edu.mk
Site Internet : <http://www.fon.edu.mk/eng/>

Université American College

60 Treta Makedonska brigada 1000 Skopje
Tél. + 389 22 463 156
Courriel : info@uacs.edu.mk
Site Internet : www.uacs.edu.mk

Université MIT

bul.Treta Makedonska Brigada bb 1000 Skopje
Tél. +389 (0) 76 319 319
Courriel : contact@mit.edu.mk
Site Internet : www.mit.edu.mk

Université de l'Europe

Tél. +389 23 202 100
Télécopie : +389 23 202 030
Courriel : contact@eurm.edu.mk
Site Internet : <http://www.eurm.edu.mk/>

Mise à jour : 9/02/2016